



## DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL COMMUNE DE MEYNES

**L'AN DEUX MILLE VINGT QUATRE, ET LE TRENTE MAI À 19 HEURES**, se sont réunis les membres du Conseil Municipal, légalement convoqué en session ordinaire, par son Maire en exercice, M. Fabrice FOURNIER.

Etaient présents : M. Fabrice FOURNIER, M. Clément MONNIER, Mme Sonia REBOUL, M. Jean-Luc FORTIN, M. Christophe CURIE, David EYSSETTE, M. Stéphan LAUTHIER, Patricia PIERREDON, M. Brice VOULAND, M. Nicolas GEMBERLE, Mme Sabine SERRANO, Mme Sandrine DEYLAUD-VIGNAL, M. Jacques VIGNAL,

Excusés ayant donné procuration :

Mme Morgane CASTAN à Mme Sabine SERRANO  
Mme Alexandra MORAND à M. Fabrice FOURNIER  
Mme Karine PHILIPPE à M. Stéphan LAUTHIER  
M. Bastien VALENTE à M. Jean-Luc FORTIN  
M. Alexandre SENERS à M. Jacques VIGNAL  
Mme Fanette FESSY-PAQUET à Mme Sandrine DEYLAUD-VIGNAL

Le quorum du Conseil Municipal étant atteint, Mme Sonia REBOUL a été désignée secrétaire de séance à la majorité des suffrages.

### NOMBRES DE MEMBRES

En exercice	Présents	Votants
19	13	19

### DATE DE LA CONVOCATION

21/05/2024

### DATE D'AFFICHAGE DE L'ORDRE DU JOUR

21/05/2024

**N° 2024-032 : DENOMINATION SALLE COMMUNALE**

### OBJET DE LA DÉLIBÉRATION

Monsieur le Maire indique à l'assemblée, qu'à la suite du décès de Monsieur Aimé GAUTIER, l'association du patrimoine souhaiterait lui rendre hommage en nommant la salle récemment rénovée sise rue du Presbytère à Meynes « Salle Aimé GAUTIER ».

Figure locale par son implication dans la préservation du patrimoine, par l'organisation de visite guidée du village il a été le gardien de la mémoire historique et culturel de notre commune.

Madame Raymonde GAUTIER née ERNESTINE, son ayant droit et veuve, autorise la commune à procéder à la dénomination de cette salle.

Où cet exposé et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, **A L'UNANIMITE**

**APPROUVE ET VALIDE** la dénomination de la salle sise au rez de chaussé du presbytère « Salle Aimé GAUTIER »

**DIT** que les frais afférents à cette plaque seront à la charge de la commune.

Fait et délibéré, les jour, mois et an susdits.

Le secrétaire de séance

Pour extrait conforme  
Le Maire  
Fabrice FOURNIER